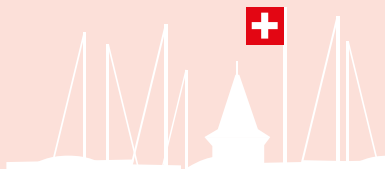




FÊTE NATIONALE

1^{ER} AOÛT 2023



morges
VILLE DE MORGES

PROGRAMME DES ANIMATIONS DU 1^{ER} AOÛT 2023

DÈS 13 H **P'TIT TRAIN TOURISTIQUE** - Départ devant le débarcadère - GRATUIT.

DÈS 17 H **MATCH AUX CARTES** - Organisé par la Jeunesse de Morges dans la cour du Collège du Bluard, inscription sur place ou sur www.amac-events.ch (CHF 20.00 par équipe).

ANIMATIONS GRATUITES - Maquillage et carrousel pour les enfants sur le quai Jean-Louis-Lochmann (côté Temple).

STANDS NOURRITURE - Tenus par le Chœur mixte La Récréation, Morges Natation artistique, FC Forward, Société des Petits Pêcheurs de Morges, SIS Morget, Chœur Alphega Musica, l'AMAC, l'Entente Morgienne, le Parti socialiste, Pasylema, Polentamo et Colombini Pizza.

ANIMATIONS ORGANISÉES PAR L'AMAC - Pour les enfants et familles (clown et magie) sur le quai Jean-Louis-Lochmann.

18 H 30 **ANIMATION MUSICALE** - Harmonie Morgienne, au Parc de l'Indépendance.

DÈS 19 H **ANIMATIONS MUSICALES ORGANISÉES PAR L'AMAC** - Concerts.

19 H 30 **PARTIE OFFICIELLE** - Au Parc de l'Indépendance (déplacé au Temple en cas de mauvais temps).

Allocutions de Mme Mélanie Wyss, Syndique, M. Pascal Martin, Président du Conseil communal, M. Jacques-André Henry, Pasteur de l'Eglise Evangélique Réformée Vaudoise et Mme Luane Martins, membre du Parlement des jeunes.

Animations musicales interprétées par le Chœur du 1^{er} août, dirigé par M. Gabriel Ducommun et l'Harmonie Morgienne.

À L'ISSUE DE LA PARTIE OFFICIELLE

CORTÈGE - Pour se rendre à l'apéritif, emmené par le groupe musical La Bande de Dièses: depuis la place Louis-Soutter jusqu'au quai Jean-Louis-Lochmann, en passant par la rue du Parc, la Grand-Rue, la place de l'Eglise et la rue du Bluard.

Le P'tit Train sera à disposition des personnes à mobilité réduite.

APÉRITIF - Offert par la Ville de Morges sur le quai Jean-Louis-Lochmann derrière le Temple.

DÈS 20 H **ANIMATIONS MUSICALES ORGANISÉES PAR L'AMAC** - Concerts.

22 H 00 **FEU D'ARTIFICE** - Dans la Baie de l'Eglise.

DÈS 22 H 15 **DJ FESTNOZ**

22 H 15 - 00 H 00 **BALS ET ANIMATIONS LE LONG DES QUAIS ET DANS LA COUR DU BLUARD**



Assiette du 1^{er} août au prix unique de CHF 25.- dans les restaurants suivants :

1. Restaurant L'Anatolien, Grand-Rue 20/2. La Véranda, (restaurant du Camping), Promenade du Petit-Bois 19/
3. Restaurant Metropolis, rue Louis-de-Savoie 20-22/
4. Restaurant La Rive, Rives-de-la-Morges 6/
5. Restaurant de l'Union, Grand-Rue 7/
6. Restaurant White Horse, Rue de Couvaloup 17



CHANTS INTERPRÉTÉS PAR LE CHŒUR DU 1^{ER} AOÛT

dirigé par M. Gabriel Ducommun

CANTIQUE SUISSE

Sur nos monts quand le soleil
Annonce un brillant réveil
Et prédit d'un plus beau jour
Le retour
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie.

REFRAIN

*Au ciel montent plus joyeux
(bis)
Les accents d'un cœur pieux
Les accents émus d'un
cœur pieux.*

Lorsqu'un doux rayon du soir
Joue encore dans le bois noir
Le cœur se sent plus heureux
Près de Dieu.
Loin des vains bruits
de la plaine
L'âme en paix est plus sereine.

PRIÈRE PATRIOTIQUE

Seigneur, accorde ton secours
Au beau pays que
mon cœur aime,
Celui que j'aimerai toujours,
Celui que j'aimerai quand
même.

REFRAIN

*Tu m'as dit d'aimer, j'obéis,
Mon Dieu protège mon pays!
Tu m'as dit d'aimer, j'obéis,
Mon Dieu protège mon pays!*

Il est ma force et mon appui,
M'indique le chemin à suivre,
Je l'aime et je dépends de lui,
Ailleurs, je ne pourrais pas
vivre.

LA VALSE MORGIEENNE

PAROLES:

Charles-Paul Serex

MUSIQUE:

Loulou Schmidt

Du mécano, à son boulot,
plus vit' passeront les heures
du bâtiment, en la chantant,
les gars mont'ront la demeure,
et les mamans, en fredonnant
diront aux gosses qui pleurent

REFRAIN

*C'est la valse morgienne
du lac à Marcellin
chantons quoi qu'il advienne
chantons ce gai refrain
de St-Jean qu'elle vienne
charmer ceux du Sorby
c'est la valse morgienne
chantez-la donc aussi*

Rimer amour, avec toujours
n'est-ce pas là l'art suprême
rimer mon cœur, avec bonheur
et murmurer je vous aime
c'est bien plus beau
qu'un bleu tango
que votre valse même

REFRAIN (BIS)

**COMPTE TENU DE
LA SITUATION DE
SÉCHERESSE,
L'UTILISATION
DES ENGIN
PYROTECHNIQUES PAR
LES PARTICULIERS EST
INTERDITE SUR TOUT LE
TERRITOIRE COMMUNAL.**

